

**Consultation sur le
Projet de plan d'action 2018-2028 Créer des initiatives de design actif
Du Plan directeur du sport et du plein air urbains
Ville de Montréal**

Avis préparé par Juan Torres, PhD, urbaniste
Professeur à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de
Montréal et chercheur membre du CRIEM

Le projet de plan d'action 2018-2028 « Créer des initiatives de design actif » du Plan directeur du sport et du plein air urbains est un outil nécessaire et prometteur pour la collectivité montréalaise. Par son approche, il met l'humain au centre des efforts pour comprendre les enjeux actuels et orienter l'action de la municipalité et de ses partenaires. Ce projet de plan d'action fait l'objet d'une consultation et c'est dans ce cadre que le présent avis expose de manière succincte six éléments de réflexion. Le but de cet avis est de nourrir le plan d'action et, plus largement, d'enrichir l'offre du milieu urbain montréalais à ses habitants et visiteurs en matière de sport et de plein air.

1. Un regard intégral vs. une approche stratégique.

Le projet de plan d'action met de l'avant 14 objectifs et priorités. Par la diversité des domaines couverts, on peut y voir l'ambition d'une intervention intégrale et d'une coordination de gestes. Or, si le nombre important d'objectifs répond bien à cette ambition d'intégralité, il n'en demeure pas moins qu'il peut aussi diluer en quelque sorte le caractère prioritaire de certaines actions. Le plan d'action pourrait adopter une approche plus « stratégique » en priorisant certains objectifs et certains domaines d'action, ceux qui peuvent avoir un effet facilitateur pour l'accomplissement des autres objectifs. Un de ces axes stratégiques d'action concerne la mutualisation d'infrastructures avec le milieu scolaire.

2. L'importance tactique et stratégique de l'école.

L'état physique des établissements scolaires à Montréal et les investissements à venir (nécessaires) dans la rénovation des écoles dans les prochaines années, rendent la concertation avec le milieu scolaire cruciale. L'objectif 13 du projet de plan d'action se démarque des autres objectifs par sa portée à la fois tactique et stratégique : *tactique*, car il y a dans la rénovation des écoles de Montréal une opportunité pour développer le réseau d'espaces de plein air favorables à l'activité physique tant des enfants que de l'ensemble de la communauté, dans une perspective de partage d'infrastructures ; *stratégique*, car un tel partage d'infrastructures peut s'avérer tout à fait structurant pour l'atteinte d'autres objectifs du plan d'action. La mutualisation d'infrastructures entre les milieux

municipal et scolaire peut influencer les gestes qui seront posés dans les prochaines années à l'égard des autres objectifs du plan directeur.

3. Une approche centrée sur l'humain... et sur son développement.

L'idée de porter une attention particulière aux populations les plus vulnérables (objectif 1.1) se justifie pleinement. Les unités d'affaires de la ville bénéficieraient certainement d'un outil leur permettant de saisir les spécificités de la population. Il est toutefois important d'aller au-delà du « portrait » (présentant les personnes à un moment donné de leur vie) et prendre en compte les transformations rapides et profondes qui caractérisent la vie des personnes, ne serait-ce qu'en termes de capacités, d'intérêts, d'aspirations. Ainsi, pour bien servir les montréalais, il importe de comprendre non seulement ce qu'ils sont, mais aussi ce qu'ils deviennent, afin d'offrir des environnements capacitants. Ceci est particulièrement important chez les enfants, qui pendant les 10 années couvertes par le plan d'action, vont certainement expérimenter des transformations individuelles et familiales majeures. L'offre municipale a ainsi avantage à être à la fois adaptée et adaptable. Le mise en réseau, la complémentarité et l'accessibilité constituent des principes incontournables pour que les espaces favorables à l'activité physique accompagnent les personnes au cours de leur vie.

4. La rue.

La notion d'un « grand système intégré de plein air urbain » (objectif 3) s'avère très féconde ; sa mise en œuvre fait certainement appel à un changement dans la culture organisationnelle actuelle et à la concertation d'un complexe système d'acteurs. Les rues constituent une partie importante de ce grand système de plein air urbain. Rappelons qu'UN-Habitat¹ établit à 30% la proportion d'espace urbain qui devrait être consacré aux rues pour assurer la prospérité urbaine ; les quartiers centraux de Montréal s'approchent de ce seuil. « Les ruelles vertes, les rues piétonnes et partagées, les parcours verts et les promenades urbaines » (p.8 du projet de plan d'action) sont des dispositifs importants, valorisés, qui doivent encore se développer à Montréal. Ceci étant dit, il est indispensable de considérer non seulement les voies ayant fait l'objet d'apaisement de la circulation, mais aussi l'ensemble des rues en tant que cadre potentiel d'activité physique (ne serait-ce que par le transport actif) et composante clé du grand système intégré de plein air urbain. Traiter la rue comme élément à part entière du réseau de plein-air urbain constitue une manière de requalifier un espace public qui, dans les dernières décennies, a perdu en accessibilité et en polyvalence. En tant qu'espace immédiat et quotidien, la rue aménagée dans une perspective de design actif constitue une opportunité pour rendre le plein air accessible à tous.

¹ UN-Habitat. 2013. Streets as Public Spaces and Drivers of Urban Prosperity. Nairobi: United Nations Human Settlements Programme.

5. Les barrières physiques.

Une catégorie de voie mérite beaucoup d'attention sur le territoire montréalais : les emprises ferroviaires. De nombreux montréalais, jeunes et moins jeunes, se sont appropriés ces espaces comme cadre pour la réalisation d'activités physiques, à pied ou à vélo. Mais il reste encore beaucoup à faire pour valoriser ces espaces et, plus encore, pour résoudre le grave problème de déconnexion que les infrastructures ferroviaires engendrent au sein du territoire montréalais. La concertation avec les compagnies de chemin de fer constitue un véritable défi pour le développement du transport actif et de l'offre en plein air à Montréal.

6. Lien avec Universités.

Finalement, il peut être utile de se rappeler que Montréal est une ville universitaire, la concentration d'étudiants et de chercheurs est une de ses forces. Cette force devrait être mise au profit du plan directeur du sport et du plein air urbains et de sa mise en œuvre. Les modalités possibles dans la contribution des universités sont variées : veille de pratiques exemplaires d'ici et d'ailleurs, analyse de cas précis, réflexions prospectives, etc. Il y a certainement, dans le développement d'initiatives de design actif, de belles opportunités de collaboration avec des équipes interdisciplinaires de recherche, notamment dans le domaine de l'aménagement. Une telle collaboration aurait d'ailleurs une autre retombée positive : la formation d'une relève, professionnelle et en recherche, qui pourra continuer à façonner la ville dans une perspective de justice spatiale, de santé et d'épanouissement.

Juan Torres, 18 mai 2018